

Musée Massey

Accrochage des Chefs-d'œuvres

Dossier pédagogique



Le musée propose dans le cadre de sa programmation un accrochage d'œuvres emblématiques. Les trois thématiques abordées sont celles de la restauration de peintures et de sculptures appartenant au patrimoine tarbais, le statut des œuvres « musées nationaux récupérations » dans les collections (c'est-à-dire les peintures spoliées pendant la seconde guerre mondiale) et la présentation de chefs-d'œuvre connus et méconnus

Chefs-d'œuvre connus et méconnus

Le musée Massey vous propose à travers cet accrochage d'admirer des œuvres emblématiques de ses collections. Vous pouvez ainsi observer des œuvres majeures des écoles italiennes et flamandes des XVI^e et XVII^e siècles parmi lesquelles « Le Christ aux liens » attribué à Jacopo da Pontormo, peintre florentin célèbre du courant maniériste ou « Le Massacre des Triumvirs » par Hans Vredeman de Vries issu de l'école hollandaise du XVI^e siècle. On y trouve aussi des œuvres des écoles françaises des XVIII^e et XIX^e comme « Achille retrouvant le corps de son ami Patrocle » de François Gérard dit le Baron Gérard, un des principaux peintres du Premier Empire, ou encore « l'Intérieur de l'église Saint-Jean-des-Rois à Tolède » par Adrien Dauzats, peintre orientaliste du XIX^e siècle. D'autres œuvres moins connues y cohabitent de par leurs intérêts



historiques ou artistiques, à l'image du portrait de « la reine des Pyrénées » par François Barcouda représentant une notable de la bourgeoisie tarbaise de la fin du XIX^e siècle, ou encore le tableau d'Antoine Forbera du XVII^e siècle, ou les thèmes de

la vanité, du « memento mori » et du trompe l'œil, bien connus en Histoire de l'Art, sont déclinés...

La restauration des œuvres au musée Massey

La restauration des œuvres fait partie des missions des musées à l'appellation « musée de France » selon le code du Patrimoine. Le musée finance ainsi annuellement la restauration de plusieurs œuvres de ses collections en fonction de l'état de leur conservation et de leurs intérêts.

Vous pouvez admirer ainsi « La justice du Sultan » par Achille Zo, « Les kabyles moissonnants » par Hippolyte Lazerges, « Le Massacre des triumvirs » de Hans Vredeman de Vries, « le Portrait de Philippe IV » par Gonzales, « La nourrice par Latil » ou encore un pastel représentant « Alice Ozy » par Théophile Gautier. Toutes ces œuvres ont fait l'objet d'un travail de restauration par des restaurateurs agréés.



Les plâtres à l'échelle ½ représentant le groupe des Torrents de la fontaine des

Quatre-Vallées du sculpteur Edmond Desca datent de la fin du XIXe siècle. Exposés, ils permettent de

mettre en avant la rénovation de la fontaine qui commencera en 2024. Ce travail est suivi par le musée en lien avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) depuis l'inscription de la fontaine sur la liste des Monuments Historiques en 2023.

Le Massacre des triumvirs



Réalisé vers 1570, « Le Massacre des triumvirs » est un tableau peint par Hans Vredeman de Vries pour la partie architecturale et par Gillis Mostaert pour les personnages. Il s'agit d'une huile sur bois de grande dimension. L'œuvre est entrée dans les collections en 1996.

Ce tableau illustre le massacre des opposants aux triumvirs : Marc-Antoine,

Octave et Lépide en 43 avant J.-C. Le récit qu'en donne l'historien antique Appien est très en faveur dans les années 1560 et inspire des peintres comme Antoine Caron. Ces « théâtres de la cruauté » ont été considérés comme des échos des tueries, nombreuses, lors des troubles religieux du XVIe siècle, en France et aux Pays-Bas.

Restaurer pour mieux exposer (Massacre des triumvirs II)

L'œuvre n'avait pas fait l'objet de restauration depuis son entrée dans les collections. En 2022, la demande de prêt du tableau pour une exposition à Paris sur la guerre des religions a permis de remettre à l'ordre du jour sa restauration. Ainsi plusieurs restaurateurs firent une proposition pour traiter le support bois mais également la couche picturale.

Restaurer l'œuvre :

La première étape fût le dévernissage. La seconde étape fut la restauration du support bois. Le troisième stade a été le traitement de la couche picturale avec le masticage des lacunes et la mise en place d'une première couche de vernis. Des choix de réintégrations ont été faits et il a été décidé de laisser apparents les repentirs de l'artiste tout en supprimant les repeints extérieurs.

Les œuvres Musées Nationaux Récupération (MNR)

Après la Seconde Guerre Mondiale, les œuvres d'art spoliées par les Allemands et qui n'ont pas été récupérées par leurs propriétaires restent « en déshérence » dans les musées français. Elles sont rapidement inventoriées sous la classification Musées



Triptyque de Pieter Coecke

Nationaux Récupérations (MNR). Les musées les conservant et ont à charge de les présenter au public tandis qu'une cellule d'enquête au Ministère de la Culture travaille depuis 2017 sur leurs provenances afin de retrouver les anciens propriétaires et les actuels ayants droit. Parmi les 2143 œuvres MNR, il faut compter une majorité d'œuvres sans historique. Parmi ces pièces, six œuvres des XVI^e et XVII^e siècles ont été déposées à Tarbes dans les années 1950 et 1960. Trois d'entre elles faisaient partie de la collection de Hermann Goering, le bras droit d'Hitler. Le triptyque de Pieter Coecke a ainsi été acheté en 1941, le tondo de la Vierge à l'Enfant de Girolamo del Pacchia a été au cœur d'une transaction d'œuvres allant des maîtres de la Renaissance aux avant-gardes (le tondo a été échangé contre deux Matisse, un Modigliani et un Renoir), avant d'être transféré à Carinhall, chez Goering. Enfin, le portrait de femme, exécuté par un peintre anonyme de l'Ecole française, a été acheté en salle de ventes pour Goering également en 1941.

La mystérieuse femme en bleu

Depuis son achat en 1986, ce portrait de l'Ecole hollandaise du XVII^e siècle fait partie des chefs-d'œuvre de la collection Beaux-Arts du musée Massey. Pourtant une enquête réalisée au début de l'année 2023 par la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS) est claire ; cette œuvre a été spoliée durant la seconde guerre mondiale. Ce portrait par Janssens van Ceulen faisait partie de la collection privée de Gabrielle Philipsson de confession juive,



vivant à Paris. A sa mort en 1941, un inventaire est dressé par un notaire et un commissaire-priseur. En 1942, l'œuvre du musée Massey et son pendant¹, ainsi que plusieurs autres objets sont spoliés par les Allemands.

L'enquête renseigne également sur la séparation du couple de portraits. Cette séparation s'observe dans les archives et s'explique du fait que le portrait de femme, de plus belle facture, avait été sélectionné pour rejoindre le « catalogue » du tristement célèbre Herman Goering. L'homme et la femme peints par Janssens van Ceulen sont donc retrouvés après la guerre, mais séparément. Et si le portrait d'homme est restitué en 1947, celui de la jeune femme est rapatrié en France : le lien entre les deux tableaux n'est alors pas établi.

Une étude comparative a permis de relier les deux portraits.

Quelques doutes subsistent néanmoins : ce tableau aurait-il été vendu par l'Etat dans les années 1950 ou bien restitué à quelqu'un d'autre que les ayants droit ? Dans les deux cas, l'œuvre entre dans une collection particulière dans les années 1940 ou 1950. En 1985, les propriétaires cherchent à vendre l'œuvre à Londres. Elle est alors saisie par les douanes comme trésor national. La législation de l'époque autorisait de telle saisie sous réserve d'acquisition de l'œuvre par l'Etat ou une collectivité. La ville de Tarbes achète ainsi l'œuvre en 1985. Depuis, elle fait partie des collections du musée.

Restituer

La question de la restitution des œuvres MNR ou bien encore des pièces acquises sur le marché de l'art entre 1933 et 1945 entre dans une historiographie tardive : jusqu'aux années 1970, les spoliés et victimes de l'antisémitisme des années 1940 restent en retrait. Le temps est au deuil des disparus et l'antisémitisme est toujours important. Ce sont donc les nouvelles générations qui s'emparent du problème, appuyées par les travaux d'historiens et journalistes dans les années 1990.

À partir de 1995, la République française emprunte un chemin de réparation : le discours du Vélodrome d'Hiver que prononce le Président Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de l'Etat dans les persécutions et déportations des Juifs. Parallèlement, est créée en 1999 la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS).

Le début du XXI^e siècle s'inscrit alors dans cet esprit de réparation.

La ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, s'est saisie de la mise en œuvre des restitutions des biens culturels spoliés. Une loi a été adoptée le 22 juillet 2023 afin de faciliter la restitution des œuvres des musées de France, en créant dans le code du patrimoine une dérogation au principe *d'inaliénabilité* limitée aux différentes formes de spoliations liées aux persécutions antisémites. La jeune femme en bleu par van Ceulen du musée Massey pourrait être l'une des premières à bénéficier de cette nouvelle loi.

¹ L'œuvre va de pair avec un autre portrait, celui d'un homme en armure, posant sur le même fond vert foncé, probablement son mari.